

La Voie de l'Avenir

Mai 2011



Lettre aux actionnaires
de Groupe Eurotunnel SA



Cher Actionnaire,

Tout d'abord, je souhaite vous remercier pour le soutien sans ambiguïté exprimé par vos votes lors de l'assemblée générale mixte, qui s'est tenue le 28 avril dernier. Vous trouverez très prochainement sur notre site le détail des votes par résolutions, toutes approuvées à une très large majorité.

Cette assemblée générale a été l'occasion de rappeler quelques points forts :

- Avec 335 000 actionnaires, votre société compte parmi les plus importantes en terme de nombre de petits porteurs : - c'est plus que Veolia, c'est presque autant qu'Air Liquide, souvent cité en modèle. C'est une force à laquelle nous tenons ;

- Après conversion à partir de juillet prochain des derniers BSA en circulation (le retour à meilleur fortune de 2007), et sur la base du cours actuel, notre capitalisation boursière dépassera les 4 milliards d'euros ;

- Bien que l'année 2010 ait été difficile, nous avons pu, pour la 3^{ème} année consécutive, distribuer un dividende, l'inscrivant ainsi dans une logique de pérennité. Il nous reste bien sûr à faire en sorte qu'à l'avenir ce dividende progresse. Nous y travaillons ;

- Enfin, vous avez décidé d'attribuer gratuitement 200 actions aux quelques 3300 salariés du Groupe (hors dirigeants, qui y ont renoncé). Je me fais l'interprète de tout le personnel pour vous en remercier. Grâce à cette décision, l'indispensable cohésion entre toutes les parties prenantes de l'entreprise se trouve renforcée. Ce n'est pas si fréquent dans les sociétés qui nous sont comparables et cela est encore une fois la preuve qu'Eurotunnel va de l'avant et se donne les moyens d'être un leader.

Leader, nous l'avons été clairement au 1^{er} trimestre 2011 sur le trafic transmanche. Vous trouverez au verso les chiffres publiés le 18 avril dernier. Sachez que le week-end de Pâques, et par ailleurs le mariage royal du Prince William avec Kate Middleton ont ponctuellement renforcé cette progression.

Les bons chiffres de l'activité économique au Royaume-Uni (1,5 % de croissance du PIB sur 1 an) devraient soutenir ce mouvement, tant sur les passagers que sur les camions. Si aucune aide publique injustifiée, sous forme d'une recapitalisation anormale de SeaFrance, ne vient perturber le marché, notre positionnement devrait être conforté.

Et ce d'autant plus que les prix élevés du pétrole impactent négativement nos concurrents alors qu'ils n'ont pas d'incidence visible sur nos coûts. A l'avenir les contraintes environnementales devraient encore se renforcer, avec le plan européen Marpol qui imposera en 2015 aux navires présents en mer du Nord d'utiliser un fuel moins polluant. J'observe d'ailleurs avec amusement le début d'un lobbying

éhonté des opérateurs maritimes qui disent ne pas pouvoir supporter les surcoûts correspondants et qui demandent le droit de pouvoir continuer à « polluer ». Bien évidemment, nous serons vigilants sur tous ces aspects.

Quant au fret ferroviaire, Europorte répond parfaitement à nos attentes de relais de croissance, avec une progression de 150 % du chiffre d'affaires, conséquence de l'intégration de sa composante britannique GBRf, et, à périmètre constant, un impressionnant + 20 %.

Nous poursuivons la rationalisation de ce superbe outil, notamment en agissant sur la flotte de locomotives pour arriver, comme l'ont fait nombre de compagnies aériennes low-cost, à disposer de matériels homogènes, fiables et moins coûteux en exploitation.

Dernier sujet sur lequel nous portons une attention particulière : la maintenance de nos installations et de nos matériels. Nous voyons clairement chez certains grands opérateurs ferroviaires les conséquences d'une insuffisante maintenance des matériels vieillissants.

Je peux vous indiquer que, même au creux des années précédentes, nous n'avons pas fait de ces coupes sombres que l'on paie très cher ultérieurement. Bien au contraire, notre capacité d'expertise et d'innovation sur tous ces sujets est de plus en plus reconnue et nous sommes en mesure de vendre des prestations d'ingénierie.

Je conclurais sur un sujet essentiel pour le développement du Lien Fixe : l'arrivée des services internationaux de Deutsche Bahn. L'Agence Ferroviaire Européenne (ERA) a clairement indiqué que les matériels standards pouvaient transiter sans risque dans le tunnel sous la Manche. Sur ces bases, nous avons transmis à la CIG, fin mars, un projet de modernisation de nos règles d'exploitation visant à permettre le passage des ICE allemands, nous conformant ainsi aux directives européennes en matière d'ouverture du marché. Nous savons à quel point cette évolution heurte un certain nombre de conservatismes et il faut certainement s'attendre à quelques manœuvres de retardement. N'ayant pas de doute sur l'issue, nous travaillons en parallèle avec Deutsche Bahn pour établir leurs futurs horaires de passage.

Comme vous le voyez, Groupe Eurotunnel continue d'avancer et de conforter ses positions. Un travail de longue haleine pour une stratégie gagnante à long terme.

C'est ce que vous avez approuvé massivement par vos votes en assemblée générale.

Encore merci.

Fidèlement,

Jacques Gounon,
Président-Directeur général

Assemblée générale 2011

Le jeudi 28 avril dernier à Coquelles, Groupe Eurotunnel SA a tenu son assemblée générale 2011 avec plus de 54 % du capital présent ou représenté. Les résolutions concernant l'approbation des comptes sociaux et consolidés et l'affectation du résultat ont été approuvées à plus de 93 % ainsi que la distribution d'un dividende identique aux deux exercices précédents (4 centimes d'euro par action). Cette assemblée a aussi approuvé le renouvellement d'autorisations financières précédemment accordées au conseil d'administration ainsi que la nomination d'une filiale du Groupe en tant qu'administrateur, représentée par Claude Lienard, Dga Corporate.

Le résultat des votes sera disponible très prochainement sur la page dédiée du nouveau site du Groupe www.eurotunnelgroup.com où il est aussi possible de consulter les publications annuelles du Groupe dont le Document de Référence 2010 (déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mars 2011 et comprenant notamment les informations du rapport annuel).

Focus sur le chiffre d'affaires et trafic du premier trimestre 2011

Croissance du chiffre d'affaires global de 24 % à 179,2 millions d'euros (+ 11 % sur une base équivalente¹ par rapport au premier trimestre 2010).

> Concession du Lien Fixe sous la Manche :

- Navettes Eurotunnel : progression du chiffre d'affaires à un rythme soutenu (+ 14 %) ;
- augmentation du trafic camions (+30 %) consolidant la reconquête de parts de marché réalisée en 2010 ;
- augmentation du trafic voiture (+7 %) confirmant notre position de leader – notre part de marché ayant dépassé les 50 %, un seuil rarement atteint ces dernières années ;
- baisse du trafic autocar (- 6 %) mais notre part de marché reste stable.
- Réseau ferroviaire : poursuite de l'augmentation du trafic Eurostar (+ 8 %).

> Europorte : contribution significative au chiffre d'affaires en progression de 20 % sur une base équivalente.

¹ Pour rappel, Europorte a acquis GBRF le 28 mai 2010 donc GBRF n'a pas contribué au chiffre d'affaires du premier trimestre 2010. Sur une base équivalente signifie à taux de change constant du premier trimestre 2011 de 1 £=1,132 € et hors contribution de GBRF au premier trimestre 2011.

L'art de surprendre nos clients à Folkestone.

C'est une véritable œuvre d'art qui a été posée sur le mur qui sépare le salon FlexiPlus de Folkestone des aires d'attente. Pour couvrir ce mur, ce sont 42 panneaux de vinyle, d'une longueur totale de 125 mètres, qui ont été assemblés en trois jours par la société qui a précédemment « enveloppé » les deux chargeurs des Navettes Passagers, l'une avec une image de sportifs de la Région Nord-Pas de Calais et l'autre avec la photo symbolisant la politique de protection de l'environnement d'Eurotunnel. Cette fresque reprend les temps forts de l'histoire du Tunnel, du projet initial sous Napoléon à la célébration du 20^{ème} anniversaire de la première jonction, présente tous les services du billet FlexiPlus au transport de chevaux et souligne tous les avantages concurrentiels des Navettes Eurotunnel.



Annulation d'actions

Après livraison, le 18 mars dernier, des actions supplémentaires attribuées aux actionnaires ayant conservé les actions souscrites dans le cadre de l'augmentation de capital de 2008 ou en paiement de la rémunération complémentaire conditionnelle des TSRA émis en 2008, la société a procédé, le 4 avril dernier, à l'annulation de 8,5 millions d'actions.



Nouvel itinéraire pour nos clients sur le terminal de Coquelles >

Après trois mois de travaux sur le terminal de Coquelles, le nouvel itinéraire pour nos clients Navettes Passagers est désormais ouvert. Ceux-ci peuvent maintenant procéder aux contrôles frontaliers immédiatement après l'enregistrement et accéder ensuite au Bâtiment Voyageurs pour profiter des services qui y sont offerts ou bien être dirigés directement vers les aires d'embarquement en fonction de l'heure de leur départ réservé. Ce nouvel itinéraire permet à nos clients devant attendre avant leur départ pour quelque raison que ce soit, de pouvoir embarquer le moment venu sans avoir à risquer de manquer leur départ du fait du temps nécessaire pour les doubles contrôles frontaliers. Un confort supplémentaire très appréciable.

Abonnez-vous à l'alerte mail pour recevoir la Voie de l'Avenir !

Depuis janvier 2011, par mesure supplémentaire d'économie et pour préserver l'environnement, la Voie de l'Avenir n'est envoyée qu'électroniquement aux actionnaires qui se seront abonnés au préalable à l'alerte mail. Elle continue bien entendu à être accessible sur le site du Groupe. Si vous ne vous êtes pas encore inscrit pour recevoir nos alertes mail, merci de le faire sans plus tarder pour continuer à recevoir toutes les informations concernant les activités de Groupe Eurotunnel.

La Voie de l'Avenir est un document informatif, non juridiquement opposable.